

BEYOND NUMBERS

ENN INISIATIV MCB POU ENN MORIS PROSPER EK DIRAB

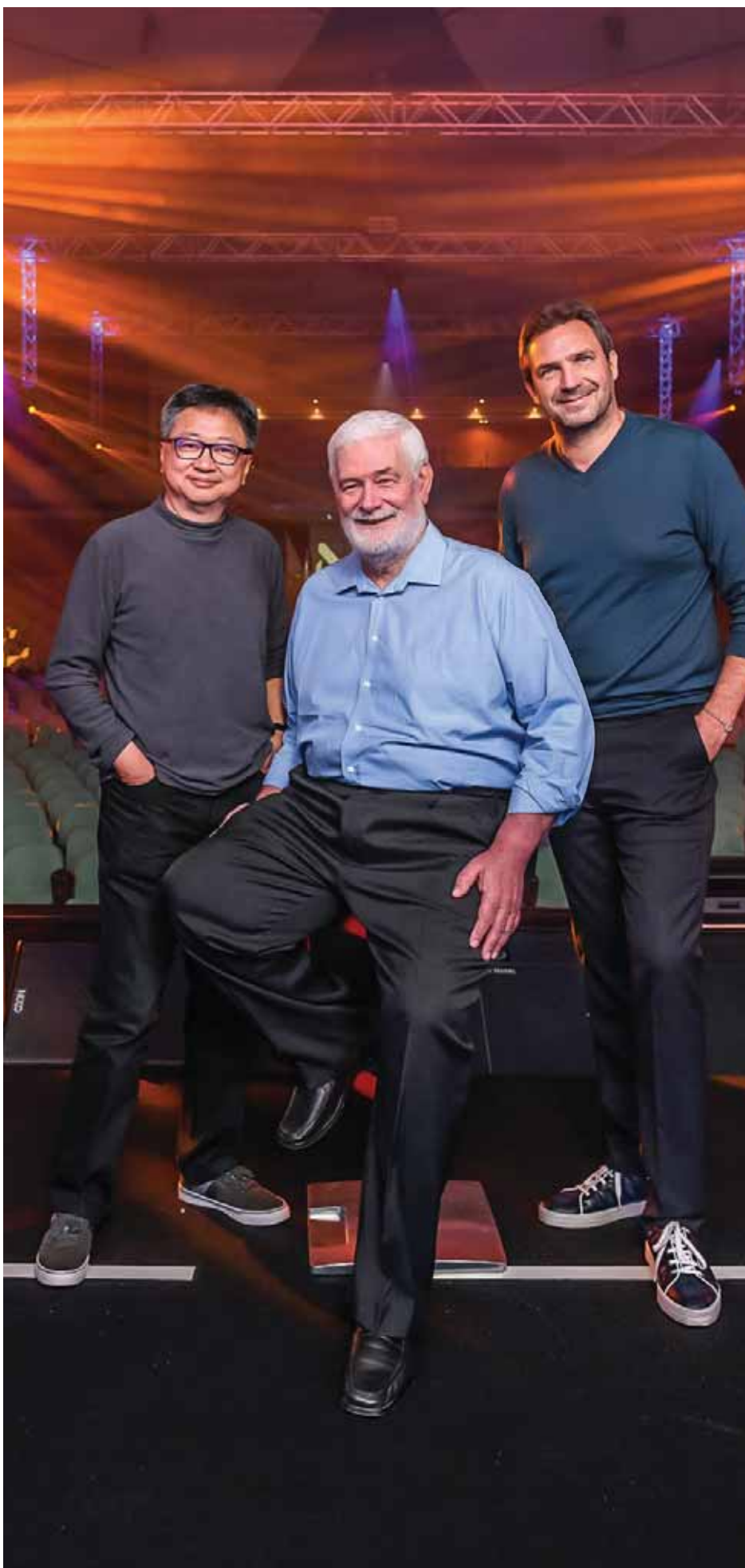
<p>4 CASHLESS SOCIETY Mo kapav Juice twa ?</p>		<p>5 CARTES DE DÉBIT Shop.com !</p>	<p>6-7 BUY RESPONSIBLY Pour des fêtes beautiful</p>		<p>8 PAIEMENTS DIGITAUX Petit guide</p>
---	--	--	--	--	--



Développement durable
Walking the talk

Développement durable

Walking the talk



Peut-on tout financer quand on a pris le pari du développement durable ? Réponses avec les CEO de la MCB.

Joindre les actes à la parole. Vous le savez mieux que quiconque, vous qui venez de vivre cette période électorale : ce ne sont pas les promesses qui comptent, mais bien la volonté et la capacité de *walk the talk* après avoir *talk the talk*.

C'est un dilemme qui a surgi au lancement du *Corporate Sustainability Programme* de la MCB, *Success Beyond Numbers*, l'année dernière. Car aussi attrayante que soit l'idée de redéfinir la notion même du succès et de se positionner comme un acteur du changement pour créer une économie durable et prospère, comment traduit-on ces intentions dans la réalité ?

La réponse est donnée par les trois responsables de la MCB, Pierre-Guy Noël, CEO du Groupe, Alain Law Min, CEO de la banque et Raoul Gufflet, *Deputy CEO*, dans une interview croisée publiée dans son intégralité dans le premier *Sustainability Report* de la MCB, rendu public le mois dernier (voir le rapport ici : lien <https://report.mcbgroup.info/successbeyondnumbers>)

Ce rapport couvrant l'année financière 2018-2019 est le premier outil de mesurabilité du bilan et de l'empreinte carbone des activités de la MCB à Maurice et ailleurs depuis le lancement de *Success Beyond Numbers*.

D'emblée, Raoul Gufflet dira qu'il estime que les employés MCB, de même que le public, ont été « surpris par l'initiative *Success Beyond Numbers*. Je ne pense pas qu'ils s'attendaient à ce que la MCB ouvre volontairement un débat sur les impacts socio-environnementaux de ses activités ».

Mais dans les faits, qu'est-ce que cela veut dire ?

Et là... annonce intéressante de Pierre-Guy Noël : « Nous sommes une banque, et donc nous devons trouver des initiatives qui tournent autour du financement. Cela veut dire que nous allons à un moment nous retrouver dans des situations où nous devons soit refuser de financer certains projets – ce qui est délicat – ou alors offrir des taux favorables pour encourager les bonnes pratiques, tout en pratiquant des taux d'intérêts plus forts pour



décourager d'autres activités », dit-il. Cette annonce est suivie d'une confiance de Raoul Gufflet. « Nous avons récemment refusé de financer une centrale bagasse-charbon et c'est une première. Ce que je trouve encore plus intéressant, c'est le fait que notre décision a donné lieu à une discussion éclairée avec les promoteurs sur les alternatives au charbon. Cela nous conforte dans notre décision et démontre que nous sommes sur la bonne voie. Mais nous devons être capables de prendre position clairement sur ces questions tout en assumant nos responsabilités envers nos clients. »

« Absolument, il nous faut une discussion franche avec les parties concernées sur la question, de même qu'une prise de position publique de la MCB sur le sujet », renchérit Alain Law Min. Pour le CEO de la banque, cette rupture est non seulement essentielle, mais aussi opportune.

C'est dans l'air du temps, dit-il, en ajoutant que cette tendance gagne de l'ampleur et s'accélère. « Une grosse partie de la richesse du monde créée par les baby-boomers sera léguée aux milléniaux qui, eux, vont la placer avec des critères nouveaux et des valeurs nouvelles. Même en étant focalisés sur les clients, cela nous oblige à réfléchir à la façon dont cette génération va

MCB signataire des « *Principles for Responsible Banking* » de l'UNEP FI

La MCB est signataire de l'*United Nations Global Compact* (UNGC) et de l'*United Nations Environment Programme Finance Initiative* (UNEP FI), deux cadres réglementaires qui aideront à donner au Groupe une structure pour mesurer ses impacts et organiser son action tout en s'inscrivant dans une tendance mondiale.

UNEP FI - Les signataires s'engagent à respecter les six principes du

Responsible Banking afin d'améliorer leurs impacts et contributions dans les sociétés où ils sont engagés. Les entreprises sont tenues d'analyser les impacts négatifs et positifs, ainsi que d'identifier les moyens, d'augmenter les impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs. Tous les progrès doivent être mesurés et rapportés.

UNGC - Cette initiative réunit des entreprises qui ont adopté

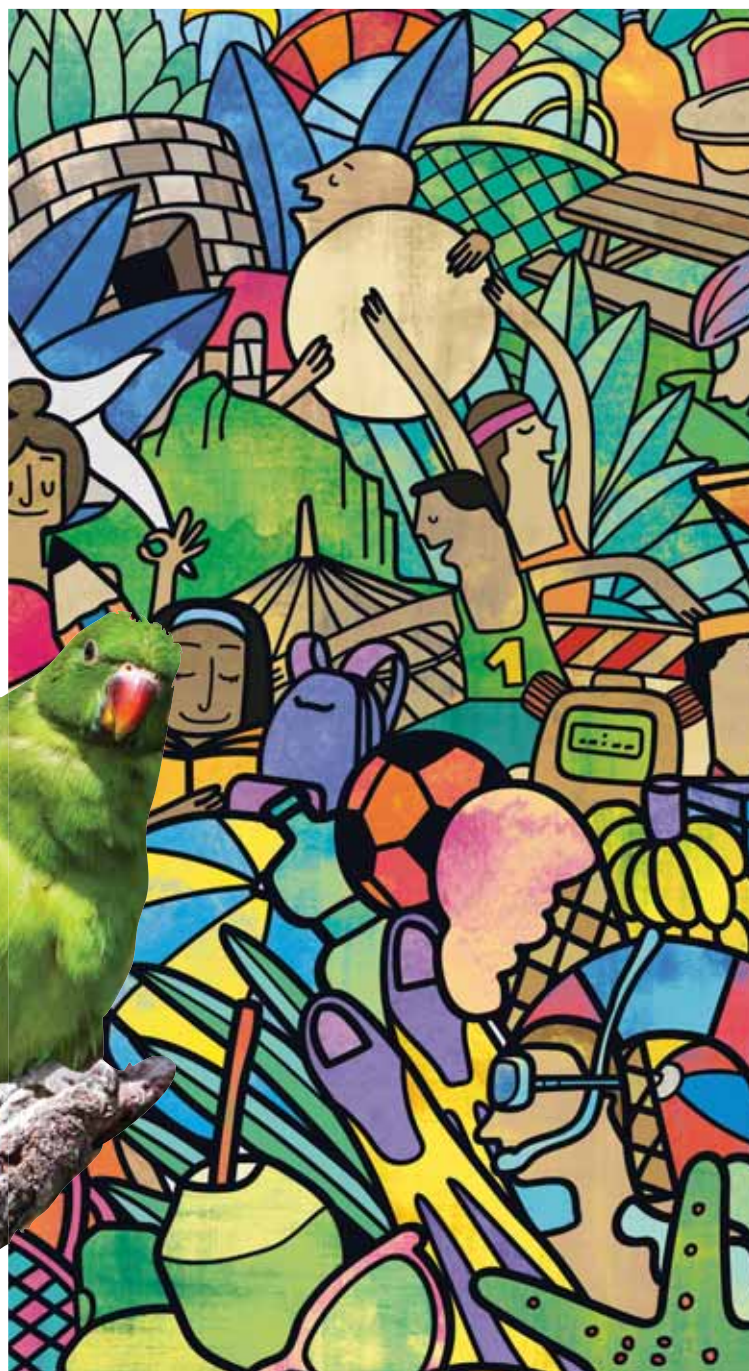
des programmes de *Corporate Sustainability* et qui estiment qu'elles doivent être des acteurs du changement. Les signataires s'engagent à aligner leurs opérations et stratégies aux 10 principes universels des droits humains, aux normes de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, tout en agissant de manière à faire avancer les objectifs de société.

aborder le financement des banques dans 10-15 ans», dit Alain Law Min.

Le succès au-delà des chiffres, d'accord, mais de telles décisions ne risquent-elles pas d'affecter la performance économique de la MCB et sa position de leader dans le paysage économique du pays ?

Pour Pierre-Guy Noël, la question ne se pose même pas. « *Nous sommes justement dans une position qui nous permet de faire des choix et je pense qu'il faudrait en profiter pour être les pionniers du développement durable plutôt que d'attendre qu'une autre entreprise prenne les devants. Mais il nous incombe aussi de voir comment nous pouvons faire ces choix sans pour autant compromettre nos activités bancaires.* »

Alain Law Min pense, lui, que la profitabilité et le choix du développement durable ne sont pas incompatibles, surtout avec la révolution digitale qui a changé la donne (voir hors-texte), alors que pour Raoul Gufflet, la MCB n'a pas d'autre choix que de prendre les devants. « *En tant que très gros acteur économique, nous avons un rôle de réconciliation de l'économie et de la société - tout en faisant attention à ne pas être perçus comme des donneurs de leçons et en évitant de nous substituer aux pouvoirs publics.* »



La digitalisation, un outil clé du développement durable

Le développement durable est souvent réduit - à tort - à un enjeu environnemental. Or, comme le démontrent nos piliers de *sustainability*, il s'agit de bien plus que cela puisque le but reste un développement qui englobe tous les aspects de la vie.

Ainsi une économie locale, dynamique et durable apporte une prospérité qui profite à un plus grand nombre parce que les activités économiques sont concentrées sur un territoire et qu'un maximum de personnes est mis à contribution. Utiliser du matériel recyclé protège l'environnement parce qu'il y a moins de destruction et moins de gaspillage, promouvoir l'art et la culture aide au développement de la personne, alors que l'accès à l'information, à l'éducation et à la santé contribue à l'inclusion et au bien-être et donc à une prospérité collective durable.



Exclusion et développement durable ne sont donc pas compatibles. Or, l'arme la plus efficace contre l'exclusion reste l'accès à l'information, à la connaissance. Et c'est la révolution digitale qui

a démocratisé cet accès à l'information. C'est pour cela que la digitalisation est un outil essentiel de notre programme *Success Beyond Numbers*.

Car au-delà des solutions bancaires que la technologie nous permet de mettre à la disposition des clients - particuliers, entrepreneurs ou corporate - et que vous allez découvrir dans les pages qui suivent, la digitalisation permet surtout aujourd'hui une communication sans barrières. Cette inclusion digitale met tous les clients sur un pied d'égalité, un des principes fondamentaux d'un service bancaire responsable. L'idée est que tout utilisateur d'un produit ou d'un service bancaire ait toutes les informations nécessaires relatives au service et à son utilisation.

C'est pourquoi la digitalisation répond à un enjeu clé du développement durable.

ÉditOrial

Vous mettre au cœur de notre succès

En lançant notre programme de *Corporate Sustainability* il y a un an, nous étions pleinement conscients que nous serions jugés non sur nos discours, mais sur la cohérence et l'impact de nos actions.

Une conférence sur les fuites économiques et un état des lieux de l'économie locale, intitulés *Lokal is Beautiful*, les solutions de financement pour les SME avec un impact positif à travers le *Lokal is Beautiful Scheme*, le partenariat avec la *Mauritian Wildlife Foundation*, à raison de quelque Rs 20 millions sur trois ans, qui comprend le programme *Your Card for Change* (10 sous versés à la *Mauritian Wildlife* à chaque fois que vous utilisez votre carte de débit), le soutien aux ONG engagées dans des activités en lien avec notre programme, l'appel à projets, *Rises Nou Kiltir*, le développement d'une filière culturelle en donnant une plateforme - VIBE - à nos artistes et à nos entrepreneurs engagés dans les métiers de la scène... Telles ont été, entre autres, nos actions phares de l'année.

Mais nous souhaitons aller encore et toujours plus loin dans notre démarche. Pour ce faire, nos équipes travaillent sans relâche à la mise sur pied de solutions de financement afin d'aider les entrepreneurs et particuliers dans leur démarche de développement durable. Nous pensons que les entreprises seront dorénavant jugées sur leur capacité à intégrer le développement durable au cœur même de leurs activités. À la MCB, nous avons un rôle important à jouer pour favoriser les transitions de ces entreprises et nous mettons tout en œuvre pour les accompagner dans cette démarche.

Mais au-delà de ces initiatives, *Success Beyond Numbers* représente aussi une nouvelle manière, plus responsable, de faire du business. C'est pour cela que nous avons adhéré au UN Global Compact, une initiative mondiale qui réunit les entreprises du monde, qui veulent agir pour le bien commun, de même que les principes de « *Responsible Banking* » de la *United Nations Environment Protection Finance Initiative*. Ces accords nous imposent des critères stricts et nous obligent à analyser l'impact de nos opérations sur l'environnement et la société, de même qu'à respecter les droits fondamentaux de tout un chacun.

Ces principes, que nous avons volontairement fait nôtres, nous imposent dorénavant des choix, que ce soit en termes d'activités que nous finançons ou de nos actions et des émissions carbone qui en découlent.

Ce sont des responsabilités que nous prenons au sérieux, comme l'indique la publication de notre premier *Sustainability Report* le mois dernier.

La prospérité durable et inclusive passe aussi par une transformation de nos activités bancaires, qui privilégie la transparence et la simplicité grâce à la révolution digitale dans laquelle nous sommes pleinement engagés, de même que l'élaboration de solutions bancaires utiles, simples et qui facilitent la vie de nos clients.

Car c'est bien là le but ultime de *Success Beyond Numbers* : être une entreprise responsable, soucieuse de son impact sur la société, tout en simplifiant et facilitant la vie quotidienne de ses clients. C'est-à-dire vous !

UNE PUBLICATION DU GROUPE MCB

9-15 rue Sir William Newton
Port-Louis
media@mcb.mu
www.mcbgroup.com

Mo kapav Juice twa?

Les paiements font partie de notre quotidien. L'avènement des modes de paiement digitaux est venu faciliter ces transactions, même si le cash reste très présent dans nos vies.

« Ah zut ! Je n'ai plus de cash sur moi ! » Combien de fois vous est-il arrivé de prononcer cette phrase avec dépit, parce que sans cash, vous ne pouvez pas vous arrêter à la boutique du coin pour acheter cette boisson si désaltérante ou sur le bord de la route pour cette eau de coco tellement rafraîchissante ?

Et vous la prononcerez encore et encore cette phrase, puisque vous n'aurez pas toujours du cash sur vous – c'est un fait. Car presque sans le réaliser, nous sommes déjà bien engagés dans le mouvement dit *cashless* – ou *less cash* pour être plus exact.

Il y a actuellement 1,8 million de cartes en circulation à Maurice, dont 1,3 million sont des cartes de débit. Si la carte de débit est entrée dans les mœurs, elle est quand même encore perçue comme étant principalement une carte de retrait.

La tendance *cashless* s'en est trouvée accélérée depuis l'introduction du système de paiement mobile JuicebyMCB il y a quelques années. Ce type de paiement est venu simplifier les transactions ; on y entre un numéro de téléphone et hop ! les sous sont transférés de manière instantanée. Depuis l'année dernière, est venu s'ajouter aux modes de paiement digitaux existants le *scan to pay*, aussi connu comme le paiement par code QR.

Or, si ces modes de paiement sont venus faciliter le quotidien des gens – car nous payons tous les jours pour quelque chose, que ce soit un repas, le transport, un service –, il n'en demeure pas moins qu'il reste des services ou produits qui requièrent encore du cash – chez le boulanger, pour le transport en commun, un taxi, à la tabagie du coin, au bazar et dans tant d'autres lieux.

Est-ce donc envisageable que Maurice devienne un jour une société complètement *cashless* ? Où tous les paiements seront faits digitalement ?

« Oui ! » répond sans ambages Stephanie Ng Tseung-Yue, *Head of Cards* de la MCB, ajoutant cependant que ce ne sera pas pour demain. « Les gens sont équipés d'une carte ou d'un smartphone pour effectuer des paiements digitaux et le pays a une infrastructure de paiements moderne. Avec un programme de conscientisation qui met en avant les avantages du

« LES COMMERÇANTS ONT AUSSI COMMENCÉ À RÉALISER QUE LA MONNAIE A UN COÛT. »

paiement digital, je crois que les gens s'adapteront graduellement à ce mode de vie. Là n'est pas la question. La vraie question est celle de l'acceptation du paiement digital », affirme-t-elle.

Car pour pouvoir payer digitalement – que ce soit par carte, par Juice, par code QR, ou encore en ligne –, il faut bien que le commerçant accepte de tels paiements. « Si je peux payer par Juice pour mon pain, pour mon bus ou encore pour mes légumes, c'est clair que je le ferai, car le processus est tellement simple, je ne m'encombre plus de billets ou de pièces de monnaie, je n'ai pas à faire la queue aux ATM, je ne cours plus le risque de me faire voler mon sac. Que demander de plus ? » lâche Stephanie Ng Tseung-Yue.

C'est surtout le côté pratique et facile des paiements digitaux qui est à la base du mouvement *cashless*, actuellement en plein essor dans le monde, en Europe en particulier.

« Ça c'est pour l'individu. Mais les gros commerçants ont aussi commencé à réaliser que la monnaie a un coût », explique la *Head of Cards* en prenant l'exemple d'une entreprise qui livre des marchandises à des tabagies et boutiques. Ces derniers paieront en espèces parce que leurs transactions sont en espèces. Le chauffeur, à la fin de sa tournée, aura un gros montant en espèces sur lui, ce qui pose aussi un risque en termes de sécurité. Et quand il rentrera au bureau, il faudra compter tout cet argent. Celui qui le reçoit doit aussi compter les sous. Cet argent ira ensuite à la banque, mais il n'est certainement pas prudent de transporter ce montant en liquide et donc, l'entreprise emploiera probablement les services d'une compagnie de sécurité – qui doit aussi compter tout l'argent qui lui est remis. Cet argent sera recompté par le préposé de la banque quand il sera déposé. « Au final, la

manipulation de la monnaie a un coût pour l'entreprise – en termes financiers, d'efficacité et de sécurité », dit Stephanie Ng Tseung-Yue.

La solution évidente est que ces transactions deviennent digitales. « Les grandes entreprises ont commencé à réaliser l'importance des paiements digitaux. Le problème est que pour les SME, c'est plus simple d'effectuer des transactions en espèces puisqu'elles n'acceptent pas en général les paiements digitaux », ajoute notre interlocutrice.

C'est là toute une éducation à entreprendre auprès des SME pour leur démontrer qu'au final, les paiements digitaux leur rendront la vie plus simple. Il est vrai que pour une petite entreprise, accepter des paiements par carte risque de ne pas être rentable étant donné que l'infrastructure nécessaire à l'acceptation des cartes a un coût. « C'est dans cette optique que nous avons lancé le code QR l'année dernière. Tout ce dont le commerçant a besoin pour accepter des paiements Juice est un numéro de téléphone et une carte qui affiche son code QR, pour qu'il soit scanné. Le paiement est fait instantanément et qui est plus, cela peut augmenter le chiffre d'affaires des commerçants puisque le client n'est plus limité par le cash qu'il a sur lui », explique Stephanie Ng Tseung-Yue.

L'autre argument est celui de la transparence. « Toutes les transactions digitales laissent une trace. Ce qui n'est pas le cas des transactions cash. Au final, le pays en sortirait gagnant si l'on se dirigeait vers une société *cashless* », explique la responsable du département des cartes.

Dans cette optique, l'arrivée sur le marché de produits concurrents est une bonne chose, estime Stephanie Ng Tseung-Yue. « C'est un fait que nous sommes les pionniers dans le secteur et que nous introduisons régulièrement



des solutions de paiement qui ont pour but de faciliter la vie de nos clients. « Nous avons jusqu'ici été parmi les seuls à conscientiser la population aux avantages des paiements digitaux. J'accueille donc favorablement ces produits car au final, la compétition reste le cash », conclut-elle.

« JE NE M'ENCOMBRE PLUS DE BILLETS OU DE PIÈCES DE MONNAIE, JE N'AI PAS À FAIRE LA QUEUE AUX ATM, JE NE COURS PLUS LE RISQUE DE ME FAIRE VOLER MON SAC. QUE DEMANDER DE PLUS ? »

La Suède, un pays presque complètement *cashless*

Il est commun en Suède de voir affiché sur la porte des magasins : « No cash accepted. » En 2018, seulement 13 % des habitants de ce pays scandinave disent avoir utilisé du cash. Huit ans plus tôt, en 2010, ce chiffre était de 40 %. Ce mouvement est en train de s'amplifier, surtout dans les grandes villes, où les Suédois règlent leurs achats par cartes, en ligne ou à travers le service mobile Swish (l'équivalent de Juice). Interrogé, un commerçant qui n'accepte plus de cash depuis un an explique que le *cashless* « nous fait économiser du temps puisque nous n'avons plus besoin de compter les sous. Les clients n'ont pas bronché quand nous avons mis cette règle en place. Ils avaient tous un mode alternatif de paiement ».

Cartes de débit Shop.com!

Plus besoin d'emprunter la carte de votre moitié quand vous voulez faire des achats en ligne !



Faire ses courses de chez soi

Achats en ligne ne veut pas dire achats internationaux. Même à Maurice, de plus en plus de commerces offrent un service qui permet aux clients de faire leurs emplettes dans le confort de leur chez-soi. Beaucoup de Mauriciens ont déjà réservé des nuits d'hôtel ou ont acheté des produits électroménagers en ligne. Depuis quelque temps, il est possible de faire ses courses du confort de sa maison ! La chaîne de supermarchés Winner's offre ce service, de même qu'un service de livraison à domicile ! Quel bonheur, mesdames et messieurs !

La saison 5 de *Peaky Blinders* arrive bientôt sur Netflix ! Youpi ! L'attente aura été longue mais bon, entre-temps, cela aura été l'occasion de découvrir d'autres séries telles que *Bloodline* ou *Rake*, ou encore des documentaires comme *American Crime Story*.

Ah ! Vous ne savez pas de quoi on parle ? Ce n'est pas bien grave si les séries, films et documentaires ne sont pas votre truc, après tout. C'est vrai que rien ne vaut un bon bouquin. D'ailleurs, Amazon et Book Depository proposent des promos en ce moment. Pas sûr cependant si ça s'applique aussi aux e-books mais bon, c'est vrai que les e-books, on les reçoit instantanément.

Si vous qui lisez ces mots commencez à vous fâcher parce que vous n'avez pas de compte en ligne sur ces plateformes et que vous ne pouvez effectuer aucune transaction en ligne de toute façon parce que vous n'avez pas de carte de crédit, on vous dit stop ! C'est bien à vous que nous nous adressons !

Car vous pouvez dorénavant utiliser votre carte de débit MCB en ligne ! Ah, les possibilités qui s'ouvrent à vous !

C'est connu, on n'a pas tous des cartes de crédit. Et ce n'est pas plus mal puisque cela nous permet de contrôler nos dépenses. Mais le problème, c'est que c'est quand même bien pratique, une carte de crédit. Et ce côté pratique a justement à voir avec le fait que les achats en ligne sont possibles. Avec les réseaux sociaux qui amènent un monde plus globalisé, il est dorénavant possible d'acheter des articles qui auparavant n'étaient accessibles qu'à

DIY : Garder le contrôle de sa carte

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Si vous adhérez à cet adage, la nouvelle qui suit va vous ravir : vous pouvez dorénavant gérer vous-même la sécurité de votre carte, grâce à un nouveau service, le *Card Companion*. Ce service est en fait une fonctionnalité que vous trouverez sur votre application *Juice* et qui vous mettra en charge de votre carte. C'est vous qui décidez de ce que vous autorisez votre carte à faire, y compris suspendre la carte en question. Toutes les décisions sont réversibles et contrôlées entièrement par vous.

Par exemple, si vous partez en voyage et désirez utiliser votre carte bancaire à l'étranger, vous activez la fonctionnalité correspondante. Si au contraire, vous ne souhaitez pas que votre carte soit utilisée en dehors du pays, vous désactivez les transactions en devises étrangères. Si vous ne désirez pas effectuer de paiements *contactless*, il suffit, de la même façon, de désactiver la fonctionnalité. Idem pour les paiements en ligne – si vous souhaitez prendre avantage de ce service, il suffit de « opt in » à travers *Card Companion*. Et si, après avoir complété votre transaction, vous souhaitez désactiver la fonctionnalité pour des raisons de sécurité, vous mettez l'option en veilleuse. Bien évidemment, vous pourrez réactiver une fonctionnalité pour permettre une transaction et la désactiver tout de suite après.

ceux qui vivaient à l'étranger et de se les faire livrer par la poste.

Alors, comment fait-on ? Depuis le mois dernier, cette fonctionnalité est activée sur les cartes de débit. Mais pour que vous, détenteurs de cartes MCB, puissiez utiliser votre carte en ligne, il faudra le faire par le biais de *Juice* – une solution d'une simplicité, vous l'avouerez ! Pour ce faire, il faudra « opt in » pour la fonctionnalité « *online* ». Et pour votre paix d'esprit, vous pouvez même, si vous le souhaitez, désactiver la fonctionnalité aussitôt vos transactions complétées pour ensuite la réactiver quand vous le

voulez (voir page 8 pour les fonctionnalités de *Juice* et le hors-texte pour une gestion efficace de votre carte).

Vous vous demandez peut-être pourquoi ce n'est que maintenant qu'il est possible d'utiliser les cartes de débit pour des achats en ligne. La raison est d'ordre technique et se rapporte à la différence entre Maestro (votre ancienne carte) et Mastercard (que vous utilisez actuellement). Elle est aussi dans l'air du temps. Si pendant longtemps, il y a eu une certaine réticence de la part des consommateurs à utiliser leurs cartes en

ligne, cette appréhension s'estompe petit à petit.

« 10 % des transactions par cartes se font en ligne. 10 %, ça n'a peut-être pas l'air énorme mais là, on parle en termes de milliers de roupies », dit Jean Alex Curpanen, *Issuing Manager* au département des cartes de la MCB. À Stephanie Ng Tseung-Yue, *Head of Cards*, de renchérir que le commerce en ligne « représente le créneau de croissance le plus rapide d'année en année, avec une augmentation de 25 % de l'utilisation ».

Mais parce que l'internet reste une plate-forme tellement vaste et donc pas toujours sûre, ceux qui ne veulent pas utiliser leurs cartes de débit en ligne peuvent choisir de ne pas activer la fonctionnalité (voir sécurité des paiements digitaux en page 8).

Et ça coûte plus cher d'effectuer des achats en ligne ? « Pas du tout. Puisque les transactions sont en devises, il y a des frais, mais ce sont les mêmes frais applicables à toutes les transactions en devises », dit Jean Alex.

Par contre, pour le moment, la carte de débit ne pourra pas être utilisée auprès de commerçants qui font de la « pré-autorisation ». On vous explique : certains commerces, tels les hôtels, acceptent des réservations en ligne, mais ne prélèvent pas le montant de votre compte au moment où vous faites le paiement (en donnant votre numéro de carte). Ils font ce qu'on appelle une « pré-autorisation » et vous facturent au moment de votre séjour.

« Or, la particularité de la carte de débit est que votre compte est débité au moment même de la transaction, contrairement au paiement par carte de crédit ou par chèque. La carte de débit a la qualité de ses défauts dans ce sens-là – elle n'a pas la fonctionnalité de delay », explique Jean Alex. Une solution sera trouvée, ajoute-t-il, pour que dans un proche avenir, la carte de débit puisse être utilisée partout. En attendant, l'acheteur en ligne qui utilise sa carte de débit sur ces sites recevra un message qui lui dira que la transaction a été *declined*.



Pour des fêtes beautiful

Qu'on le veuille ou pas, le temps des fêtes est la période de surconsommation par excellence. Si c'est une excellente nouvelle pour l'économie du pays, c'est en revanche moins réjouissant pour l'environnement. Alors, comment allier plaisir et responsabilité ? En faisant les bons choix et en privilégiant les produits locaux ou recyclés/de seconde main. Pour vous encourager dans cette voie, nous avons décidé de doubler notre contribution au programme *Your Card for Change*. Pendant tout le mois de décembre, à chaque fois que vous effectuerez un achat chez des commerçants verts/responsables, nous contribuerons 20 sous au lieu de 10 à la *Mauritian Wildlife Foundation*.

Faire le bon choix de cadeaux devient une tâche de plus en plus difficile. Alors

pourquoi ne pas être original dans vos choix ? Pour vous aider, ci-dessous quelques idées de cadeaux qui feront certainement plaisir !

Et votre sapin, y avez vous réfléchi ? Pourquoi ne pas privilégier cette année des décorations fabriquées localement à base de matières recyclées ? Ces commerces et ONG que nous vous présentons plus bas ont en commun le fait que leurs produits sont fabriqués localement ou sont à base de matières première locales ou recyclées, ou sont alors carrément de seconde main (créant ainsi moins de déchets et de gaspillage). En cette fin d'année, dépensez de façon responsable, achetez *lokal*.



Savon au charbon, ça vous dit ?

Il était une fois le charbon... les grands-parents vous raconteront volontiers comment, à l'époque, ils utilisaient le charbon pour se laver. Si l'idée faisait rire à un moment, on a bien vite compris qu'ils ne racontaient pas d'histoires, que le charbon a véritablement des propriétés détoxifiantes et purifiantes.

Lise Maujean, de la Savonnerie Créole, en sait quelque chose. Si elle fabrique des savons et d'autres produits pour la peau depuis 12 ans, ce n'est qu'au début de l'année qu'elle décide de se lancer dans la fabrication de savon au charbon. Une décision qu'elle ne regrette pas, car le nouveau produit de la savonnerie fait un tabac ! « *Les clients adorent. Ce savon très hydratant – comme tous les savons que je fabrique d'ailleurs –, est particulièrement bénéfique pour des peaux à tendance acnéique. Une dame m'a même dit que toutes ses taches ont disparu depuis qu'elle a commencé à utiliser le savon* », se réjouit-elle.

Le savon au charbon – qui ressemble à une pierre, soit dit en passant – est fabriqué entièrement à Maurice même si les matières premières, pas disponibles localement, sont importées. L'idée vous intéresse ? Tous les produits de la savonnerie sont disponibles au magasin principal de la route du Club, à Vacoas, dans tous les magasins Espace Maison, de même que dans les magasins de L'Aventure du Sucre, de la Terre de Sept Couleurs à Chamarel et de Casela.



Pour des fêtes mielleuses



À rajouter dans votre panier de produits *Made in Lokal*, le délicieux miel de Bee Works, produit par Etienne de Senneville – ou plutôt par ses abeilles ! Et il est en tout fier : « *Il n'y a aucune intervention de l'homme. C'est l'abeille qui s'occupe de tout !* » Ce produit naturel local se différencie des marques importées, notamment au niveau du goût. « *Le miel qui est produit à grande échelle est chauffé pour qu'il ne se cristallise pas. Certaines marques y ajoutent du glucose ou du sirop de canne. Dès que l'on chauffe le miel, le goût s'uniformise. Or, la floraison est très importante dans le goût. Par exemple, le miel qui sera mis sur le marché à partir du 15 novembre est un miel d'eucalyptus* », explique Etienne. Alors que la prochaine récolte sera « *multi-florale* », car le nectar viendra de plusieurs arbres en fleurs.

Le miel de Bee Works, qui est sur le marché depuis seulement un an, a conquis les connaisseurs. Produit dans neuf ruchers



à travers l'île, à des endroits choisis pour leur proximité avec des arbres et leurs fleurs, il est disponible aux endroits suivants :

- Nord** – Jardin Papou, La Corbeille, Famous Butchers, Super U de G.-Baie
- Moka** – La Maison du Gourmet
- Curepipe** – La Bovida, Jardin Papou (Floréal), L'Écolo.
- Rivière-Noire** – Jardin Papou, L'Épicerie, London de Rivière-Noire, supermarché de La Gaulette.

The Good Shop, pour faire du bien à la planète et à son portefeuille

Pour beaucoup d'entre nous, la période des fêtes est devenue synonyme de casse-tête. Où va-t-on stocker les vieux jouets/cadeaux pour faire de la place aux nouveaux ? A-t-on vraiment besoin de nouveaux produits ? A tout problème, une solution ! Et cette solution s'appelle The Good Shop. Ces magasins d'articles de seconde

main se trouvent à Calébas et à Curepipe (le deuxième vient tout juste d'ouvrir ses portes).

Le principe de The Good Shop est simple : l'enseigne accepte des dons d'objets de tous types – vêtements, vaisselle, chaussures, livres, jouets, etc. – et les revend à petits prix, créant ainsi une chaîne de bonnes actions. Les vieux objets sont recy-

clés, offrant à d'autres l'occasion de les acquérir à petits prix. Les sous vont ensuite à de bonnes causes.

Les vieux objets récupérés par The Good Shop sont, quant à eux, surcyclés, soit transformés en nouveaux produits, donnant ainsi du travail à ceux qui les transforment et soulageant du même coup le centre d'enfouissement de déchets de Mare-Chicose.

Offrir un potager !



Qu'est-ce qu'on offre à quelqu'un qui a tout ? Ce dont il/elle a besoin ! Et de quoi a-t-on besoin tout le temps ? De légumes ! Quels types de légumes ? Des légumes sans chimie de synthèse ! Si cette idée fort originale vous tente, c'est vers Le Vélo Vert qu'il faudra vous tourner. Cette association, qui a fait ses débuts en 2012, est aujourd'hui le point de rencontre hebdomadaire de producteurs de légumes biologiques, qui ont dorénavant une plate-forme de distribution et d'écoulement de leurs produits.

Le Vélo Vert propose des abonnements à des paniers de légumes sans chimie. Ces abonnements à offrir peuvent être de 12, 24 ou 52 semaines. Il y a 12 points de collecte à travers l'île, de même que le magasin principal sis à la rue Lees, à Curepipe.

Ou alors, pourquoi ne pas offrir un potager à ceux qu'on aime ? Des semences joliment emballées sont aussi disponibles chez Le Vélo Vert. La fondatrice de l'association, Géraldine d'Unienville, explique que les semences sont non traitées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas plongées dans des bains antifongiques ou insecticides, qu'elles sont fertiles et non modifiées génétiquement, « ce qui veut dire que vous pouvez ensuite les reproduire vous-mêmes », qu'elles sont locales et cultivées par des producteurs qui adhèrent à une charte de qualité.

« Qui plus est, chaque semence a sa traçabilité, donc c'est encore plus intéressant d'acquérir des semences qui proviennent de sa propre région, car elles sont plus adaptées au type de sol et au climat ! » dit Géraldine. En tout, il y a une cinquantaine de variétés d'hiver et un nombre plus ou moins équivalent qui sont adaptées pour l'été. Si l'idée d'offrir des semences comme cadeau de Noël vous tente, prenez quand même la précaution d'appeler l'association au 676 3860 avant de vous déplacer, afin de vous enquêter de leur disponibilité.



Décorations de Noël

Art, déco, cadeaux... pour une bonne cause



Fondation Georges Charles



Open Mind

La fabrication de décorations de Noël par les bénéficiaires d'Open Mind a été « d'abord une action thérapeutique, puis un geste écologique, suivi de la création artistique », à en croire Anila Servansingh, chef d'atelier des métiers d'art du centre.

Les bénéficiaires sont des adultes atteints de troubles psychologiques et psychiques invalidants, pour qui ce processus constitue de l'art-thérapie. Tout commence avec le ramassage de pommes de pin sur les berges d'une rivière non loin du centre Open Mind. Celles-ci deviennent des éléments de décoration de Noël haut de gamme grâce au surcyclage, c'est-à-dire la récupération de matériaux afin de les transformer en produits de qualité. On recycle donc « par le haut », avec des chutes de tissus et des boutons recueillis, qu'on allie au savoir-faire issu de la formation en métiers d'art. Et c'est une petite entreprise sociale qui émerge, tout en soignant.

D'autres créations – esthétiques ou utiles – s'ajoutent à la liste de cadeaux « verts » de qualité, disponibles en cette fin d'année et produits par Open Mind. Elles sont en vente sur rendez-vous au centre, à la route Royale, Verdun. Tél. : 433 0361, courriel : openmindngo@gmail.com

À la Fondation Georges Charles, 68 pensionnaires se sont relayés ces derniers mois afin de produire des décorations de Noël pour habiller bientôt les sapins qui vont égayer les agences de la MCB en cette fin d'année. Alors que les grands se sont minutieusement occupés de la fabrication de ces objets, les plus jeunes se sont amusés à coller de petits yeux aux personnages, à peindre les petites chaussures et à attacher les différentes parties.

Pour ceux fréquentant ce centre d'éducation spécialisée, la fabrication de ces objets a été un travail collectif autrement plus valorisant cette année, dit la directrice, Collette Le Chartier. « Les enfants ont toujours fabriqué nos décorations, mais c'est la première fois que nous recevons une commande ! » s'exclame-t-elle. Et la réaction des visiteurs du centre a été tellement positive « que nous en avons fabriqué en surplus pour les mettre en vente lors de notre Fancy Fair ». Les objets de décoration ont été fabriqués dans les ateliers de bois et de papeterie de la fondation sise à la route Royale, Terrasson, Pointeaux-Sables. Tél. : 234 1926



APEIM

Les bénéficiaires de l'APEIM sont rompus à la fabrication de produits artisanaux, une activité qui fait partie de leur quotidien. Si la fabrication de décorations de Noël demande plus d'efforts, de par le volume et la minutie du travail, la solution a vite été trouvée, explique la coordinatrice de projets, Désirée Kong : les plus petits de même que des parents se mettent de la partie ! Les objets artisanaux produits par l'APEIM sont en vente au Workshop de l'association à rue Château d'Eau, Le Dauguet, Port-Louis. Tél. : 212 7421

Paiements digitaux Petit guide

Cashless, paiement digital, *contactless*... autant de termes qui entrent tout doucement dans le jargon, mais qui ne sont pas toujours bien compris.

Avec 1,8 million de cartes bancaires en circulation dans le pays, vous avez probablement tous, à un moment ou à un autre, réalisé au moins une transaction *cashless*. Mais il existe aujourd'hui plusieurs canaux de paiement *cashless*; si les paiements par cartes restent très populaires, le téléphone portable, omniprésent depuis ces dernières années, est devenu l'appareil le plus utile dans la vie de tout un chacun et a déjà commencé à déplacer plusieurs services, dont les services bancaires.

C'est cette réalisation qui donne lieu en 2013

à l'élaboration de *Juice* by MCB. À l'époque, l'*Internet Banking* (IB), service bancaire en ligne, fait un tabac; de nombreux particuliers, de même que des entreprises découvrent les joies de l'IB – effectuer des paiements et des transferts d'argent du confort de sa maison ou de son bureau, sans avoir à se déplacer pour se rendre en banque.

« Nous avons réalisé à ce moment-là que le smartphone commençait à se populariser et nous voulions donc répliquer le modèle de banque en ligne sur téléphone portable », explique Michael Bardin, *Business*

Project Lead au Retail. « Tout aussi révolutionnaire qu'était l'IB, il fallait toujours, pour l'utiliser, être devant un desktop ou un laptop. Alors que l'idée de faire ses transactions bancaires anytime anywhere était intéressante », ajoute-t-il.

Juice, un moyen d'entreprendre une transaction bancaire à travers un téléphone portable est finalement lancé en 2014. Et depuis, d'autres fonctionnalités sont venues s'ajouter à l'application, la rendant encore plus pratique et l'ouvrant à un plus grand public. Quelles sont donc ces fonctionnalités? Petite

visite guidée avec Michael, qui a travaillé sur le développement de l'application.

Mais d'abord, pour ceux qui n'ont pas encore *Juice* sur leur téléphone, il suffit de quelques minutes pour le télécharger et l'installer.

Comment faire ?

Une fois installée sur votre smartphone, il faut ouvrir l'application et choisir sa langue (anglais ou français). Il est important d'avoir à portée de main le numéro de téléphone et l'adresse email enregistrés auprès de la banque, car

vos confirmation vous y sera envoyée.

Choisissez comment vous souhaitez vous enregistrer – vous avez le choix de le faire soit avec vos identifiants IB ou en utilisant votre numéro de carte de crédit ou de débit et leur code PIN. Ensuite, vous lisez attentivement les conditions générales que vous acceptez, vous confirmez votre numéro de téléphone portable, vous établissez une limite au montant que vous pouvez transférer en un jour, vous confirmez le numéro de compte que vous souhaitez utiliser et

vous sélectionnez comment vous souhaitez recevoir des transferts d'argent (numéro de compte ou numéro de téléphone).

Un code vous sera envoyé au numéro de téléphone enregistré auprès de la banque (par mesure de sécurité). Une fois ce numéro saisi, il vous sera demandé de créer votre PIN *Juice*. Ce code est très important, aussi important que le code PIN de votre carte. Il s'agit d'un code à quatre chiffres qu'il vous faudra mémoriser. Et voilà ! Vous êtes maintenant un utilisateur de

Juice! Bienvenue à la technologie !



Et les cartes dans tout ça ?

Vous souvenez-vous de la carte Mr Best ? C'était la toute première carte bancaire du pays, qui fit son entrée sur le marché en 1987, tout comme le premier guichet automatique du pays. Car la carte Mr Best n'est ni une carte de débit ni une carte de crédit, mais simplement une carte de retrait. Un an après, en 1988, la première carte de crédit Mastercard fait son apparition. Visa arrivera en 1991. En 1995, les premières cartes de débit Maestro sont introduites sur le marché. Elles remplaceront petit à petit toutes les cartes Mr Best. Outre la fonction de retrait, la carte de débit permet de régler des achats à différents points de vente. La conversion est complétée en 2001. En 2006, arrivent les terminaux de paiement portatifs, rendant plus facile et pratique le processus de paiement par cartes.



Et les entreprises alors ?

Les entreprises qui souhaitent prendre davantage des canaux digitaux utilisent l'*Internet Banking*, explique Sanjeev Hazareesing, *Head* du *Global Business* à la MCB. L'IB leur permet d'effectuer en ligne toutes leurs transactions – transferts d'argent localement ou à l'étranger, paiements aux fournisseurs, accès et gestion de tous les comptes de la compagnie, paiement de salaires, demandes de lettre de crédit, etc. Or, la banque en ligne pour ces fonctions requiert un ordinateur. « Si en général, ces transactions sont effectuées par le département de comptabilité, certains paiements sont en suspens parce qu'ils requièrent l'autorisation du CEO, qui n'est pas toujours à son bureau ou qui n'a pas accès à son ordinateur. C'est pour faciliter ces transactions que nous sommes en train de tester une application à laquelle ces chefs d'entreprises pourront accéder de leur smartphone et qui leur permettra d'autoriser des transactions d'où ils sont », explique Sanjeev.

À quoi sert Juice ?

- Transfert d'argent entre comptes MCB ou d'un compte MCB à une autre banque locale
- Vérification de sa balance de compte ou de carte de crédit
- Changement du code PIN de ses cartes
- Règlement de sa facture de carte de crédit
- Paiement à un particulier en utilisant son numéro de portable
- Paiement d'une facture (eau, électricité, etc.)
- Emplettes

Cardless Cash Withdrawal

Vous n'avez pas votre portefeuille sur vous et il vous faut du cash ?

Vous demandez à *Juice* de vous envoyer les sous à travers un ATM. Deux codes vous seront envoyés. Vous tapez les deux codes dans l'ATM et vous récupérez l'argent. Envoyer des sous à une personne qui n'a pas de compte bancaire.

La personne pourra se rendre à un ATM et sans avoir besoin de carte, elle saisit deux codes différents qu'elle aura reçus et vlan ! L'ATM lui donnera le montant que vous avez indiqué.

Juice Cash – vous avez besoin de cash et n'êtes pas à proximité d'un ATM ? Demandez à un commerçant *Juice* de vous remettre le montant en liquide et son compte sera crédité de manière instantanée. D'une pierre deux coups – vous avez votre cash et lui n'a plus besoin de se rendre en banque pour effectuer son dépôt, car son compte a déjà été crédité !

Et pour bientôt... Les SME auront très bientôt une plate-forme adaptée à leur spécificité, toujours en version téléphone mobile. Cette offre part du principe que l'entrepreneur est une personne très occupée, qui n'a généralement pas un service de comptabilité à sa disposition et qui utilise son téléphone portable pour toutes ses transactions.

ET SI JE PERDS MA CARTE ?

Alertez votre banque tout de suite. La carte sera désactivée et vous serez remboursé pour les transactions qui n'ont pas été effectuées par vous. Vous pouvez aussi désactiver votre carte à travers *Juice*.

Et maintenant ? Contactless

Les paramètres de sécurité pour les cartes ont évolué au fil de la technologie – si auparavant, une signature suffisait, on est maintenant à l'ère du code PIN. Quid du *contactless* alors ?

La carte *contactless* est équipée d'une puce qui « communique » avec le terminal, rendant superflu le besoin d'insérer son code PIN. L'idée est de rendre les transactions plus fluides et plus rapides, mais aussi que la transaction *contactless* soit considérée non pas comme une transaction de carte mais de... cash. D'où l'idée de ne plus avoir besoin de code. Mais pour des raisons de sécurité, le plafond pour de telles transactions est de Rs 500. Seules deux transactions *contactless* consécutives sont permises. Le code PIN sera requis pour la 3^e transaction.